



Programme de Formation

Conférence - La réforme du CSE pour la Fonction Publique Hospitalière

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Personnel en service des ressources humaines

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE dans la fonction publique hospitalière
- Comprendre les évolutions réglementaires et organisationnelles à venir
- Préparer la constitution du futur CSE de votre établissement

Description

Partie 1 : De la philosophie du dialogue social à la mise en place du Comité Social d'Etablissement à la Base De Données Economique et Sociale

- Les fondamentaux du nouveau dialogue social à l'hôpital
- Le Comité Social d'Etablissement et les nouvelles instances
- Le rapport social unique et la base de données économique et sociale

Partie 2 : Le Renouveau du dialogue social et les accords locaux majoritaires : de la démarche à la mise en pratique

- Les accords locaux majoritaires et le renouveau du dialogue social : accord de méthode et accord cadres
- Retour d'expérience de trois établissements engagés dans la démarche d'accords sociaux majoritaires

Partie 3 : Ateliers en groupes

- Mise en place du CSE
- Leviers d'attractivité en EPS / EPSSMS

Prérequis

Exercer en service de ressources humaines



Modalités pédagogiques

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Ateliers en groupes
- ◆ Activités digitales



Moyens et supports pédagogiques

- ◆ Diaporama interactif
- ◆ Livret pédagogique remis aux stagiaires
- ◆ Brainstorming et QCM sous forme d'activité digitale sur PC ou smartphone
- ◆ Ateliers en groupes sur des thématiques RH et relatives au CSE et présentation collective sous forme de posters



Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire d'évaluation des connaissances sur activité digitale en début de formation

Questionnaire d'évaluation des connaissances sur activité digitale en fin de formation

Questionnaire de satisfaction



Informations sur l'admission

Délais d'accès : Proposition de planning sur devis



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr